

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1111 du 23 septembre 1945

n° 1111

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1945

Date de publication
23 septembre 1945

Date du numéro
30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois à solde entière est accorde à l'infirmier 7e échelon Mohamed Moussa, en service à l'hôpital colonial de Djibouti.